

CHAPITRE 6 – RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

2ème SÉRIE

JOUEURS ADMIS

Les joueurs classés en 2ème Série.

Toutefois ne sont pas admis les joueurs :

- Ayant été classés en 1ère série Nationale (limité à 10 ans après le dernier classement en 1ère Série Nationale)
- Ayant obtenu un titre de Champion de France Open ou 1ère Série ou Triplettes D1 ou Quadrettes D1 ou vainqueur de la Coupe de France par Equipes (limité à 10 ans après le dernier titre obtenu). **Ils doivent participer à l'Individuel 1ère Série**

Clôture des inscriptions le mercredi 13 mars 2019 avant minuit et présence avant 13h le jour de la compétition.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

La participation est au minimum de 16 joueurs

L'épreuve se déroulera en 2 ou 3 séances, selon le nombre de participants

1ère séance mise en place par tirage au sort. Pour la mise en place des 2ème et 3ème séances la méthode dite du « serpent » sera utilisée.

Si le nombre de participants est un multiple de 4 ou un multiple de 4 moins 1 joueur : La compétition se déroulera en 2 séances.

Le club où se déroule la compétition s'engage à tenir en réserve 1 ou 2 joueurs susceptibles de prendre part à cette finale afin d'éviter une ½ finale

DEMI-FINALE

Si le nombre de participants n'est pas multiple de 4 ou de (4 moins 1) le champion sortant et les meilleurs joueurs par rapport au classement national sont exempts.

Elle se déroulera en une séance. Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre

2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops, puis de sous-tops puis du classement national).

Le Nombre de qualifiés pour la finale sera défini en fonction des participants et sera diminué du nombre d'exemptés.

La ½ finale ne sera pas prise en compte pour le classement final et elle donnera ses propres PCN.

Si obligation d'une ½ finale, la 1ère séance de la finale se jouera le soir même la 2ème séance le vendredi soir suivant, soit le 22 mars, le lieu sera communiqué à l'issue de la ½ finale.

FINALE

NB TABLES	1 ^{ère} SEANCE	2 ^{ème} SEANCE
15	3 TOURNOIS DE 5 TABLES – 20 donnes	2 TOURNOIS DE 7 TABLES – 28 donnes
14	2 TOURNOIS DE 7 TABLES -28 donnes	2 TOURNOIS DE 7 TABLES – 28 donnes
13	1 TOURNOI DE 13 TABLES- 26 donnes	1TOURNOI DE 13 TABLES – 26 donnes
12	2 TOURNOIS DE 6 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 11 TABLES -22 donnes
11	1 TOURNOI DE 11 TABLES – 22 donnes	1 TOURNOI DE 11 TABLES – 22 donnes
10	2 TOURNOIS DE 5 TABLES -20 donnes	1 TOURNOI DE 9 TABLES -28 donnes (7 rotations)
9	1 TOURNOI DE 9 TABLES -28 donnes (7 rotations)	1 TOURNOI DE 9 TABLES -28 donnes (7 rotations)
8	1 TOURNOI DE 8 TABLES – 28 donnes	1 TOURNOI DE 8 TABLES – 28 donnes
7	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes	1 TOURNOI DE 7 TABLES – 28 donnes
6	1 TOURNOI DE 6 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 6 TABLES – 20 donnes
5	1 TOURNOI DE 5 TABLES – 20 donnes	1 TOURNOI DE 5 TABLES – 20 donnes

Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement par ligne, le départage entre 2 lignes ayant lieu au pourcentage (puis au nombre de tops puis de sous-tops, enfin sur le classement national).

Le classement final se fera par addition des pourcentages des 2 séances affectés, le cas échéant, du coefficient correspondant s'il y a des éliminés

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	MEAUZAC
DATE	16 mars 2019
ARBITRE	Pascal CLAVEL
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5€
INDICE PCN	1 ,8 (demi-finale 1,5)
POINTS DE PERFORMANCE	En fonction du nombre de participants
QUALIFIES	6

Au terme de la séance de l'après-midi l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la séance du soir.

Le championnat de France se déroulera du 29 mai au 2 juin 2019 à ARGELES SUR MER